



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté Bureau des procédures environnementales et foncières

Affaire suivie par : Chantal Lemeslif

Laval, le - 4 AOUT 2025

La préfète de la Mayenne

à

Monsieur le maire
4 route de Plaisance

53340 Cossé-en-Champagne

Objet : Enquête publique relative au projet d'implantation d'un parc agrivoltaïque au lieu-dit « L'Aubaudière », sur le territoire de la commune de Cossé-en-Champagne (53340) présenté par la société TotalEnergies Renouvelables France SAS – Béziers (34500).

P.I. : Rapport, conclusions et avis du commissaire enquêteur.

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une copie du rapport et des conclusions rédigés par M. Jean-Michel POTTIER, commissaire enquêteur, à l'issue de l'enquête publique relative au projet cité en objet, et qui s'est déroulée sur le territoire de votre commune, du mardi 27 mai 2025 au vendredi 27 juin 2025.

Les documents transmis doivent être tenus, sans délai, à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture d'enquête, soit jusqu'au 27 juin 2026.

Par ailleurs, ils ont été également adressés à la direction départementale des territoires afin de poursuivre l'instruction du dossier.

Les services de la préfecture se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la préfète et par délégation,
La cheffe de bureau des procédures
environnementales et foncières,

Véronique RENOUX-VIOU